



DÉFI ALIMENTAIRE - ÉTAPE 2



VISION DU FUTUR SOUHAITABLE

Face à la crise écologique qu'affronte l'humanité, l'Université de Montréal et Espace pour la Vie s'allient pour lancer Chemins de transition, un grand projet qui engage la communauté universitaire, au côté des autres forces vives de la société, dans le nécessaire débat sur la transition au Québec.

Ce projet mobilise les savoirs de plusieurs sciences, et de multiples acteurs, afin d'identifier collectivement les chemins qui ont le potentiel de mener la société québécoise dans une trajectoire plus souhaitable.

LES TROIS DÉFIS



Défi alimentaire - Comment nourrir en santé toujours plus d'humains sans épuiser les ressources terrestres dans un contexte de changements climatiques ?



Défi numérique - Comment faire converger transition numérique et transition écologique ?



Défi territoire - Comment habiter le territoire québécois de façon sobre et résiliente dans un contexte de transition écologique ?

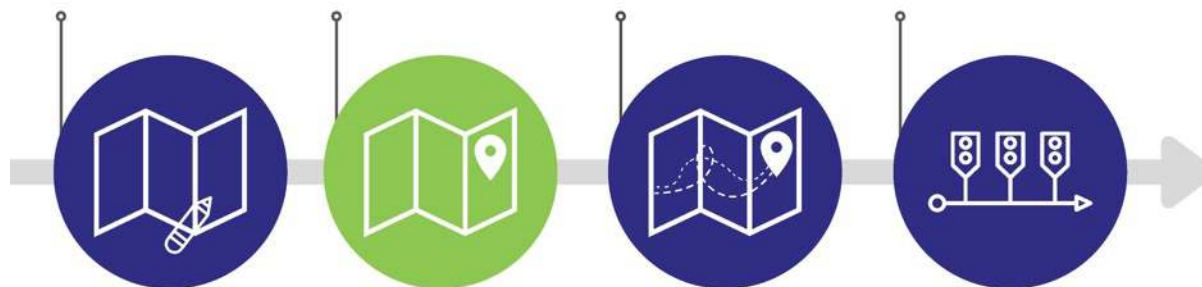
LES QUATRE ÉTAPES D'UN DÉFI

CARTOGRAPHIER
LES FUTURS
POSSIBLES

**CHOISIR UN
FUTUR
SOUHAITABLE**

TRACER
DES
TRAJECTOIRES

MESURER
L'AVANCEMENT
DU QUÉBEC



PLUS D'INFORMATION



Page Web du défi alimentaire : <https://cheminsdetransition.org/alimentaire/>

Chargée de projet : Manon Boiteux, manon.boiteux@umontreal.ca

Merci à nos partenaires



VISION DU FUTUR SOUHAITABLE

En 2040 au Québec, l'alimentation a pris un nouveau sens, à la mesure de son importance et de sa complexité.

Située au carrefour de la santé, de la culture, de l'environnement et de l'économie, elle est un levier fondamental dans la lutte contre les crises sociales et écologiques, et, plus encore, un facteur d'amélioration des bien-être humain, animal, et environnemental. À ce titre, elle est devenue une priorité publique, et prend plus de place dans des modes de vie réaménagés. Le terme alimentation a une portée globale, qui va au-delà de bien se nourrir et bien produire, et couvre l'ensemble de la chaîne alimentaire. Cette nouvelle vision de l'alimentation permet une gestion réellement transversale de ce besoin essentiel et universel.

Le nouveau sens s'incarne à travers quatre acquis:

Le droit de chaque individu à une alimentation saine et durable, besoin essentiel et universel, est reconnu et appliqué

La territorialisation de l'alimentation à l'échelle régionale favorise synergies, collaboration et planification cohérente



Pour être régénérateurs (humain, animal, environnement), les modèles agroalimentaires sont diversifiés, adaptés aux écosystèmes, et sobres en carbone

La culture sociétale encourage l'expression de toutes les fonctions de l'alimentation



Le droit de chaque individu à une alimentation saine et durable, besoin essentiel et universel, est reconnu et appliqué

L'État québécois reconnaît et applique le droit à une alimentation saine et durable pour toutes et tous. Cela signifie que chaque personne est capable, en tout temps, de se procurer des aliments sains, qui correspondent à ses besoins et à ses préférences. Les nouvelles réglementations et politiques publiques qui assurent ce droit intègrent donc à la fois des aspects sociaux et environnementaux, et sont élaborées en collaboration avec les régions et les collectivités. La recherche d'équité économique, sociale et environnementale guide les efforts publics. Cette stratégie a trois priorités: 1- garantir l'accès économique aux aliments tout en assurant une vie digne aux producteurs et productrices ; 2- rééquilibrer les pouvoirs en faveur des individus en garantissant une information vulgarisée, accessible, partagée, et transparente ; et 3- faciliter des choix éclairés grâce au renforcement de la littératie alimentaire.



Pour être régénérateurs (humain, animal, environnement), les modèles agroalimentaires sont diversifiés, adaptés aux écosystèmes, et sobres en carbone

Les modèles agroalimentaires sont pluriels, mais doivent répondre à deux conditions clés pour bénéficier des programmes et des financements publics. D'abord, ils doivent favoriser l'inclusion et la collaboration de tous les acteurs agroalimentaires. Ensuite, les modèles adoptent des pratiques agroécologiques. Adaptés aux changements climatiques, leur empreinte environnementale est limitée, et ils prennent en compte les spécificités de leur écosystème d'accueil pour régénérer les biens communs (sols, eau, air) et la biodiversité. Ainsi, les métiers de l'agroalimentaire sont revalorisés, plus accessibles, et donc attractifs pour la relève.

Le développement des pratiques agroécologiques repose sur une recherche-action évolutive, qui valorise tous les types de savoirs. Cette science est soutenue par l'État et fondée sur les besoins des organisations et de la population. L'innovation technologique y a sa place, mais répond aux deux conditions citées plus haut. Ce fonctionnement permet le développement de filières éthiques adaptées à un régime alimentaire durable et diversifié, où les protéines végétales sont priorisées, et les conditions de vie animales améliorées.



La culture sociétale encourage l'expression de toutes les fonctions de l'alimentation

Sortie d'une logique principalement marchande, l'alimentation joue un rôle prépondérant dans le renforcement des liens sociaux, à la fois entre individus, organisations, et communautés. Vecteur de partage et de valorisation des identités, des savoirs et des cultures culinaires, elle est devenue un levier d'inclusion, mais aussi de réconciliation avec les peuples autochtones. Si l'acte alimentaire est un droit et un besoin essentiel, il est également reconnu comme source de plaisir, et facteur d'amélioration de la santé humaine. Les modes de vie sont donc aménagés pour lui laisser plus de place. Les espaces productifs sont conçus pour contribuer à l'embellissement des paysages, urbains comme ruraux. De manière transversale, l'alimentation joue enfin le rôle de gardienne de la biodiversité. Puisque plusieurs fonctions s'expriment toujours de manière simultanée et cohérente, la gestion en silos est chose du passé.



La territorialisation de l'alimentation à l'échelle régionale favorise synergies, collaboration et planification cohérente

L'alimentation est un levier prioritaire de développement durable pour les régions, adapté aux spécificités des territoires. Les régions disposent d'organes de gouvernance alimentaire qui sont participatifs et multisectoriels. Ils impliquent autant les entreprises de toute la chaîne alimentaire que la société civile. Ainsi, ils font émerger des priorités collectives et favorisent une meilleure équité économique pour les organisations locales. Ils mettent en œuvre des circuits de proximité accessibles physiquement, soutiennent la multiplication de boucles d'économie circulaire, et encouragent les modèles coopératifs. La coopération entre territoires, notamment urbains et ruraux, est renforcée. Une articulation avec les autres échelles d'intervention (locale, provinciale, fédérale) assure une planification cohérente des politiques alimentaires. Le Québec reconnaît que cette souveraineté régionale s'inscrit dans un système alimentaire mondialisé, et s'engage à son échelle pour la justice alimentaire internationale.